



Tribune septembre 2021

Conseil Municipal Jeunes : le pouvoir d'agir

Pas besoin d'être majeur pour s'intéresser à sa ville ! Les jeunes aussi peuvent donner leur avis... et ils ont d'ailleurs de très bonnes idées ! Depuis 2003, le Conseil municipal Enfants (CME), composé de trente jeunes élus de CM1 et CM2 participe à la vie de la cité et agit à travers ses commissions en faveur de la préservation de l'environnement, de la propreté en ville, ou encore de la solidarité. Des actions concrètes qui leur permettent de vivre leur première expérience démocratique à travers le CME. Depuis le 29 juin 2021, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), composé de 33 élus, à partir de la 5e. Les collégiens seront élus dès novembre 2021 pour un mandat de 2 ans. Ces instances permettent aux enfants et aux jeunes de se mobiliser pour appréhender et éprouver concrètement les notions d'intérêt général, d'utilité sociale, et de construction de projets collectifs. Ils font ainsi l'apprentissage du faire et du vivre ensemble et ces expériences leur permettent de forger leurs futures valeurs de jeunes citoyens.

Groupe "Vauréal, Partageons l'Avenir"